



**FEJ**  
FONDS  
D'EXPÉRIMENTATION  
POUR LA  
JEUNESSE



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



## INTRODUCTION

---

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°3 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative  
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



# FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

<b>THÉMATIQUE</b> <b>Numéro du projet AP3_133</b>
<b>LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ</b>
<b>Titre : Déployons Nos Elles</b>
<b>Objectifs initiaux :</b> Améliorer la connaissance des jeunes filles sur les métiers traditionnellement dits « masculins » par l'apport de témoignages de salarié-e-s, afin de leur faire prendre conscience des stéréotypes de genre et de leur impact sur les choix d'orientation professionnelle. Sensibiliser les acteurs de l'environnement scolaire des jeunes filles.
<b>Public(s) cible(s) :</b> Les bénéficiaires directs du projet sont les collégiennes de 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> ainsi que leurs encadrants (Enseignants, Conseillers d'orientation et Conseillers Principaux d'Education). C'est ainsi 69 classes qui ont bénéficié du dispositif, soit 2590 élèves dont 986 jeunes filles, et 122 enseignants et conseillers d'orientation.
<b>Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :</b> Le projet s'articule autour de deux rencontres effectuées au cours de l'année scolaire, entre salariés d'entreprises et collégien-ne-s. Ces rencontres sont préparées en amont avec des outils (kit pédagogique, modules de sensibilisation) mis en place par l'IMS. La première rencontre a lieu au collège où des salariés viennent présenter leurs entreprises et témoigner de leur parcours professionnel en lien avec la thématique de l'égalité professionnelle vécue dans l'entreprise. Une deuxième rencontre de consolidation a lieu dans l'entreprise où les jeunes présentent un travail fait sur la base de la première rencontre et participent à différents ateliers.
<b>Territoire(s) d'expérimentation :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ile-de-France avec les départements de Paris, Créteil et Versailles, y compris des zones urbaines sensibles</li><li>- Rhône-Alpes avec les départements du Rhône, Isère et Ardèche, y compris des zones urbaines sensibles et zones rurales</li></ul>
<b>Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :</b> « Déployons nos Elles » a révélé son expertise sur l'égalité fille-garçon à l'école, grâce au recrutement de ressources humaines spécialisées sur les questions d'éducation. La plus-value de la structure est d'avoir réussi à faire travailler des entreprises et des établissements scolaires sur les sujets de l'égalité. Cette expérimentation a enclenché une série de consultations avec le ministère de l'Education nationale, et devrait aboutir à la signature d'une convention entre l'IMS et le Ministère. Elle a aussi contribué à son ancrage territorial en favorisant les partenariats sur les territoires, tout en mettant à disposition des outils pour les acteurs du projet. Enfin, l'expérimentation a permis de mieux faire connaître la thématique Education de l'IMS auprès des entreprises du réseau IMS et des partenaires opérationnels.
<b>Partenaires techniques opérationnels :</b> (1) <u>Partenaires initialement prévus</u> : le Ministère de l'Education nationale, le laboratoire GREPS, le pôle de psychologie sociale et du travail de l'Université de Lyon, Pluricité (2) <u>Partenaires effectifs</u> : Académies de Créteil, Versailles, Paris, Grenoble et Lyon, le Centre Hubertine Auclert, le CIDJ, le Conseil Régional du Rhône-Alpes, la Délégation régionale du droit des femmes d'IDF, Pluricité
<b>Partenaires financiers (avec montants):</b> Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 50% soit 150 000€ Autofinancement : 50% soit 150 000€
<b>Durée de l'expérimentation :</b> (1) Durée initiale : 21 mois (2) Durée effective : 21 mois
<b>LE PORTEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : IMS – Entreprendre pour la Cité</b> <b>Type de structure : Association loi 1901</b>
<b>L'ÉVALUATEUR DU PROJET</b>
<b>Nom de la structure : Pluricité</b> <b>Type de structure : Cabinet privé</b>



## PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

---

Pendant deux années scolaires, l'IMS a mené une expérimentation nommée « Déployons nos Elles » visant à sensibiliser les jeunes filles des collèges sur les stéréotypes de genre. Cette expérimentation a eu lieu sur deux territoires que sont l'Île-de-France et Rhône Alpes. Le choix de ces territoires s'explique par le fait que l'IMS y a une forte implantation et y accompagne ses entreprises adhérentes.

Ce projet a consisté globalement, et sur les deux années, en des rencontres et échanges entre salariés des entreprises et jeunes collégiennes et collégiens. Il est important de noter que la cible prioritaire de ce projet sont les jeunes filles, mais une attention particulière a été accordée aux garçons et aussi aux encadrants scolaires (Enseignants, Conseillers d'orientation, Assistants d'Education etc.). Toutes les rencontres ont été préparées en amont avec des outils (kit pédagogique, modules de sensibilisation) que l'IMS a mis en place pour faciliter les échanges entre les jeunes et les salariés. Concrètement, il s'agissait de deux rencontres dans l'année, suivis d'un travail de consolidation animé en classe par l'enseignant et/ou le conseiller d'orientation. La première rencontre a lieu au collège où les salariés des entreprises viennent présenter leurs entreprises et faire des focus sur leur parcours professionnel en lien avec la thématique de l'égalité professionnelle telle que vécue dans l'entreprise. Il s'agit là de déconstruire les stéréotypes de genre et leurs conséquences sur l'orientation des filles. Une deuxième rencontre de consolidation a lieu dans l'entreprise. Pendant ce deuxième temps, les jeunes présentent un travail fait sur la base de la première rencontre et en lien avec les stéréotypes de genre dans le milieu professionnel. Ils participent aussi à différents ateliers qui leur donnent une idée précise de la vie de l'entreprise (entretien de recrutement, simulation de tâches pratiques etc.)

Un bilan de ces deux rencontres est fait à la fin de l'action dans le cadre d'un comité de pilotage constitué en amont et composé des entreprises, des partenaires associatifs, de l'évaluateur co-porteur du projet, des collectivités territoriales et des académies des deux territoires concernés.

## Introduction

L'expérimentation nommée « Déployons nos Elles » est partie du constat suivant : Au collège, les jeunes ont généralement une idée assez vague de leur projet professionnel. Pourtant les acteurs de l'éducation s'accordent à dire que c'est à ce stade de la scolarité que l'orientation professionnelle se joue. Soit l'orientation prend en compte le niveau scolaire du jeune et son vœu auquel cas elle est choisie, soit elle se fait sur la base de stéréotypes, de reproduction sociale ou de manque de connaissance des métiers existants. Dans ce cas on parle d'orientation subie. Et les encadrants scolaires ne sont pas souvent bien armés pour faire face à ces difficultés. Cette expérimentation a tenté de répondre à ce double enjeu d'égalité des chances et de lutte contre les stéréotypes de genre dès le collège. L'autocensure des collégiennes est une problématique à laquelle même les pouvoirs publics ont du mal à apporter des solutions concrètes malgré tous les dispositifs mis en place en partenariat avec des associations qui promeuvent l'égalité des sexes. Aujourd'hui encore, ces disparités que l'on note en collège entre les filles et les garçons en ce qui concerne les choix d'orientation professionnelle, se prolongent dans l'entreprise avec toutes les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

Durant leur scolarité, les jeunes ont une vision en général restreinte et abstraite des métiers possibles, et notamment de certains métiers et filières perçus comme masculins (sciences, techniques, technologiques, production...). Les encadrants scolaires peuvent avoir des outils type « fiches métiers », mais manquent d'illustrations concrètes et vivantes.

Quant aux jeunes filles, bien qu'ayant de meilleurs résultats scolaires que les garçons, elles se tournent souvent vers des parcours de formation et des projets professionnels moins ambitieux. En particulier, elles choisissent peu d'entreprendre des études scientifiques ou techniques. Par exemple : elles ne sont que 30% à choisir une option technologique en 2nde (contre 52% des garçons).

D'une manière générale, les jeunes filles se tournent vers un nombre plus restreint de voies que les garçons. Par exemple, dans l'enseignement professionnel, 80% d'entre elles se regroupent dans 4 spécialités (secrétariat, comptabilité, commerce, sanitaire & social) quand les garçons font des choix beaucoup plus variés.

## **I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation**

### **A. Objectifs de l'expérimentation**

Objectifs du projet :

- améliorer la connaissance par les jeunes filles des métiers en entreprise notamment ceux considérés comme traditionnellement masculins,
- leur apporter des éléments utiles à une prise de conscience des stéréotypes de genre et leur impact sur les choix d'orientation professionnelle, et lever ainsi les freins,
- confronter leurs représentations à des témoignages de salariés.

Ce projet prend en compte l'importance de sensibiliser tous les acteurs de l'entourage scolaire des jeunes filles, enseignants, conseillers d'orientation, mais aussi garçons de la classe dont les représentations et stéréotypes interagissent.

### **B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)**

#### **1. Public visé**

Le projet « Déployons Nos Elles » cible principalement les collégiennes des classes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, les enseignants, les conseillers d'orientation. Les collégiennes des classes de 3<sup>ème</sup> étaient initialement la cible de ce projet. Mais sur les conseils des rectorats des territoires concernés, il a été décidé, en accord avec le comité de pilotage, d'inclure les collégiennes de 4<sup>ème</sup> pour mieux intégrer le projet dans le Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF). L'identification des bénéficiaires de cette action se fait en étroite collaboration avec l'Education nationale via les rectorats et inspections d'académie. Les SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation) des rectorats d'Ile-de-France et de Rhône Alpes (Lyon-Grenoble) proposent le projet aux établissements scolaires. Ceux d'entre eux qui sont intéressés par la question de l'orientation des jeunes filles entrent en contact avec IMS – Entreprendre pour la Cité, pilote du projet, qui mobilise ses entreprises adhérentes. Les collèges participants sont affectés à des entreprises participantes en tenant compte de la proximité géographique. Le choix de l'affectation est guidé par une logique territoriale. Ex : un collège qui se situe dans le Val-de-Marne se verra affecté une entreprise située sur le même territoire, pour faciliter le contact et le déplacement des salariés au collège et des élèves en entreprise. Cependant, ce mode opératoire n'est appliqué que dans la mesure du possible. Autrement dit, un collège ne sera écarté du projet parce qu'il n'y a pas d'entreprise implantée sur le même territoire.

#### **2. Bénéficiaires directs**

Les bénéficiaires directs du projet sont les collégiennes de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>, ainsi que leurs encadrants (Enseignants, Conseillers d'orientation et Conseillers Principaux d'Education) d'Ile-de France et Rhône Alpes, les deux territoires choisis pour cette expérimentation.

## 2.1. Statistiques descriptives

Dans l'appel à projet validé par le FEJ (Fonds d'Expérimentation par la Jeunesse), l'estimation du nombre de jeunes filles bénéficiaires sur les 2 territoires et sur les 2 ans est de : 408

Au 30 janvier 2011, 105 jeunes filles bénéficiaires en Rhône Alpes et 250 jeunes filles bénéficiaires en Ile-de-France ont effectivement intégré le dispositif.

Au 30 juin 2011, 120 jeunes filles bénéficiaires en Rhône Alpes et 260 jeunes filles bénéficiaires en Ile-de-France ont été touchées le projet.

A noter que la période s'étalant de juin à décembre 2011 comprend le bilan de la première année du programme et le lancement de la deuxième année. Les jeunes filles bénéficiaires effectivement concernées sont donc principalement celles qui ont intégré le dispositif entre octobre et juin 2011, et dont les statistiques sont citées plus haut.

Au 30 juin 2012, 810 jeunes filles ont effectivement intégré le dispositif sur les deux territoires d'expérimentation.

## 2.2. Analyse qualitative

L'estimation du nombre de bénéficiaires total figurant sur la convention et sur les deux années de l'expérimentation est de : 986. Ce chiffre se répartit comme suit :

- Jeunes filles bénéficiaires : 408
  - Jeunes garçon bénéficiaires : 408
  - Enseignants, Conseillers d'Orientation, Conseillers principaux d'éducation : 68
  - Salariés des entreprises participantes : 102
- Soit un total de 986 bénéficiaires directs et indirects touchés

A la clôture des actions en juin 2012,

- 2590 jeunes filles et garçons ont été touchés sur les deux années d'expérimentation et sur les deux territoires
- 122 enseignants, Conseillers d'orientation, Conseillers principaux d'éducation et médiateurs scolaires ont été touchés
- 54 référents entreprise ont pris part à ce projet
- 174 salariés ont été mobilisés pour travailler avec les jeunes bénéficiaires

Ces chiffres se déclinent comme suit sur les deux années :

En 2011 :

- 42 Enseignants, Conseillers d'orientation, Médiateurs scolaires
- 1090 jeunes filles et garçons
- 22 référents entreprise
- 64 salariés mobilisés

En 2012 :

- 80 Enseignants, Conseillers d'orientation, Médiateurs scolaires
- 1500 jeunes filles et garçons
- 32 référents entreprise
- 110 salariés mobilisés

Soit un total de :

- 53 collèges participants
- 69 classes concernées
- 35 entreprises participantes

Entre 2011 et 2012, le projet a connu une montée en puissance par rapport aux objectifs initialement prévus. Cela s'explique par un regain de notoriété à la fin de la première année, grâce à un plan de communication performant auprès des entreprises adhérentes à l'IMS et une mobilisation accrue des entreprises du réseau IMS pour qui l'égalité professionnelle est un véritable enjeu de performance. Les retours d'expériences des premières entreprises qui ont participé à l'action à la première année ont fini de convaincre les autres entreprises du réseau que l'égalité professionnelle se joue aussi en amont dès la scolarité.

Cette grande mobilisation des entreprises a permis d'intégrer dans le dispositif plus de collèges. Il a même été possible pour certaines entreprises de travailler avec plusieurs collèges. C'est ce qui explique le succès réalisé au niveau des objectifs

Au niveau des bénéficiaires indirects, on a noté une grande difficulté à mobiliser les Conseillers d'orientation. En effet, ces encadrants scolaires sont affectés par bassin d'enseignement avec un nombre relativement élevé d'élèves à suivre, ce qui entraîne un manque cruel de temps pour participer à ce type d'initiative. Malgré les efforts consentis et les différents partenariats avec les CIO (Centre d'information et d'Orientation) et l'appui des rectorats, l'IMS n'a pas pu mobiliser, comme souhaité, les COP. En revanche, un nouveau corps d'encadrants scolaires s'est révélé extrêmement utile à la mise en œuvre et au suivi du dispositif dans les collèges : il s'agit des médiateurs scolaires. Ces derniers ont, en effet, pris une part active dans le dispositif aux côtés des enseignants.

En ce qui concerne les caractéristiques des publics liées aux différences géographiques, il n'a été noté aucune différence entre les publics bénéficiaires du territoire de Rhône Alpes et d'Ile-de-France. Une priorité a été accordée à des collégiens issus des quartiers défavorisés sans exclure les jeunes des collèges hors Education prioritaire

#### Les outils de repérage du public :

Le public est celui de l'Education nationale (jeunes, enseignants, conseillers d'orientation, médiateurs) : L'identification et la mobilisation des collèges se sont effectuées en collaboration avec les rectorats de la région Ile-de-France (académies de Créteil, Paris, Versailles) et de la région Rhône-Alpes (académies de Lyon, Grenoble), les responsables des académies se sont beaucoup impliqués dans la mobilisation des collèges et l'identification des classes. Ils ont manifesté un fort intérêt pour le programme. Quant aux entreprises, elles ont été identifiées parmi les entreprises du réseau IMS et ont toutes très bien reçu le projet. Concrètement, les rectorats identifiaient des collèges en fonction des besoins et de la pertinence de l'action, puis transmettaient à l'IMS la liste des collèges sélectionnés pour une prise de contact et une planification de l'action au sein du collège.

#### Les outils de repérage des entreprises et des partenaires associatifs :

Les entreprises et les partenaires associatifs sont repérés via une communication à travers le réseau IMS (Newsletter, Rendez-vous du mois, communication ciblée) suivie de l'organisation d'une réunion d'information à Paris et à Lyon. Lors de ces réunions, sont abordés les modalités du projet, le planning et les différentes actions à mener. Les chargés de mission Ecole-Entreprises et ainsi que les chargés de mission égalité fille-garçon au sein des Académies des territoires concernés, ont été prescripteurs auprès des jeunes aidés par les Enseignants et les Conseillers d'orientation.



Le caractère expérimental du dispositif n'a en rien impacté le mode de repérage des publics ciblés. Ce mode opératoire ne serait pas différent dans la mise en œuvre de ce type de dispositif en dehors de tout cadre expérimental. Les interlocuteurs et les prescripteurs seraient les mêmes. Les spécificités locales des régions n'impactent pas les outils de repérage des publics ciblés. A noter cependant, que le niveau d'implication des SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation) dans les académies peut impacter la mise en contact avec les collèges ciblés.

Le postulat de départ de cet appel à projet qui était de cibler les jeunes issus des quartiers défavorisés s'est, après quelques rencontres avec différents acteurs, révélé incohérent avec la réalité du terrain. En effet, cette expérience nous révèle que les questions de stéréotypes de genre et d'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes ne sont pas moins importantes dans les collèges situés hors Education prioritaire.

### 3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects du projet sont:

- Les Enseignants
- Les Conseillers d'orientation
- Les Conseillers principaux d'éducation
- Les Médiateurs scolaires
- Les Professionnels des entreprises

## II. Déroulement de l'expérimentation

A la suite de l'acceptation du dossier de demande de subvention par le Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse, un travail d'identification et de mobilisation des différents acteurs du projet a été fait. Du côté des entreprises, l'IMS a mobilisé ses entreprises adhérentes en organisant une réunion d'information à Paris et à Lyon pour présenter le projet Déployons nos Elles. La même démarche a été suivie auprès des potentiels partenaires financiers et associatifs pour constituer un comité de pilotage national décliné en local à Lyon. Ces réunions d'information et comités de pilotage ont été conçus en lien avec le partenaire évaluateur qui est membre de fait de ce comité. Après l'identification des entreprises participantes, un planning de déroulement des actions a été validé par le comité de pilotage

### A. Actions mises en œuvre

- **Entre novembre et décembre 2010** : L'IMS a conçu une mallette pédagogique destinée à accompagner les différents acteurs du projet, enseignants et salariés, notamment dans la préparation des rencontres élèves-salariés. Ce kit a été testé auprès des Rectorats concernés, puis validé en comité de pilotage en décembre 2010. Ces outils ont été transmis à l'issue de la formation de Janvier 2011.
- **Entre novembre et décembre 2010** : L'IMS, en lien avec l'évaluateur, a recruté le Greps (Groupe de Recherche en Psychologie Sociale) de l'université Lyon 3 pour dispenser une formation sur les stéréotypes de genre à l'intention des salariés référents entreprises, des Enseignants et des Conseillers d'orientation. Ce module de formation vise à sensibiliser les participants aux stéréotypes de genre, aux déséquilibres femme/homme en milieu professionnel et aux dispositifs mis en place pour favoriser la mixité et l'égalité. Il permet d'outiller les salariés qui devront porter des messages aux jeunes dans le cadre des rencontres prévues. A cet effet, une convention a été passée entre l'IMS et l'université de Lyon 3 dans laquelle il était prévu une formation de deux demi-journées sur les stéréotypes de genre dispensées par deux chercheuses du laboratoire.
- **Les 3 et 4 janvier 2011** ont eu lieu les deux demi-journées de formation devant un public composé d'enseignants, de conseillers d'orientation et de salariés référents.
- **Février à juin 2011** : Le parcours témoignage est mis en place avec un suivi et une coordination de l'IMS sur les deux territoires. Ce parcours se compose de plusieurs étapes qui se déclinent comme suit :
  - Février-Mars 2011 : Préparation par les enseignants et les salariés de la première rencontre collégiens/salariés qui se déroule dans le collège
  - Mars 2011 : Première rencontre collégiens/salariés
  - Mars-avril 2011 : Travail de recherche par les élèves encadré par les enseignants et les conseillers d'orientation, et préparation de la deuxième rencontre
  - Avril-mai 2011 : Deuxième rencontre collégiens/salariés

- Juin 2011 : Travail de consolidation des deux rencontres par les enseignants avec leurs élèves
  - 14 Juin 2011 : Réunion de bilan et retours d'expérience en présence du comité de pilotage et de l'évaluateur
- **Le 11 octobre 2011** : Un évènement de restitution nationale a été mis en place pour rendre compte des résultats de la première année du programme, les diffuser et valoriser l'action auprès d'un public plus large. Cet évènement a pris la forme d'une conférence et a été l'occasion de mener une réflexion plus large sur le rôle potentiel de l'entreprise dans la promotion de l'égalité des chances dans l'éducation et dans l'emploi. Cette conférence a vu la participation de 172 personnes dont des dirigeants d'entreprises - le PDG d'Intel France, le DRH d'Alcatel, le PDG d'Accenture - mais aussi des acteurs associatifs - la cité des métiers, le CIDJ - et des membres du ministère de l'Education nationale. Une vingtaine de jeunes ont été sélectionnés pour restituer, au nom des autres, ce qu'ils ont appris dans le cadre du programme. Ils ont joué deux pièces de théâtre sur l'égalité femme/homme en entreprise et l'égalité fille/garçon à l'école en présence de Madame Jeannette Bougrab, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à la vie associative.
- Deux tables rondes ont été organisées pendant cette conférence : la première intitulée « Ecole et entreprise, je t'aime moi non plus » et la deuxième : « Entreprise et Education, ensemble pour l'orientation des jeunes ». Lors de ces tables rondes, sont intervenus : des experts sur la question des stéréotypes, des acteurs de l'orientation et des acteurs institutionnels (ministère de l'Education nationale). Un des moments forts de cette rencontre fut également les témoignages effectués par les entreprises sur leurs bonnes pratiques en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations. Elles ont toutes unanimement plébiscité le programme « Déployons nos Elles » pour avoir impulsé l'implication des entreprises dans l'orientation des jeunes et la lutte contre les stéréotypes de genre à la fois dans le cadre de l'entreprise et de l'école. Cette rencontre a permis de commencer à mobiliser d'autres entreprises intéressées par le sujet.
- **Le 17 octobre 2011** : Une conférence similaire a été organisée à Lyon avec les acteurs locaux (entreprises, rectorats et spécialistes de l'orientation des jeunes et du genre)
- **Entre le mois de mai et le mois de septembre 2011**, l'IMS a recruté un prestataire chargé de réaliser un film dans le cadre de la communication du projet. Ce film qui a été tourné en Ile-de-France et en Rhône Alpes a enregistré la participation des jeunes collégiens et collégiennes, des enseignant(e)s et des entreprises. Avec des séquences au collège et en entreprise.

A l'issue de cette première année de l'expérimentation, le comité de pilotage a constaté que les deux demi-journées de formation se sont révélées être en décalage avec les besoins des salariés et des enseignants. Les apports théoriques des chercheuses du Grep sur les stéréotypes de genre ont été plus importants que les messages concrets qu'il fallait délivrer aux stagiaires en prélude aux rencontres collégiens/salariés.

Pour la deuxième année de l'expérimentation, le choix a été fait par le comité de pilotage de travailler avec l'Université de Nanterre Paris Ouest, pour pallier aux insuffisances notées à la première année.

- **Les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2011**, l'IMS a reconduit deux sessions de formation sur les stéréotypes de genre dispensées par une chercheuse de l'Université de Paris Ouest Nanterre à destination des mêmes publics : enseignants, conseillers d'orientation et salariés référents. Les 3 et 4 janvier 2012, deux nouvelles sessions ont été rajoutées pour permettre de former les salariés des entreprises qui ont décidé de rejoindre l'expérimentation pour sa deuxième année. En effet, plusieurs autres entreprises du réseau IMS ont décidé de rejoindre l'action pour la deuxième année de l'expérimentation. Ce regain d'intérêt a permis à l'IMS de faire rentrer encore plus de jeunes dans le dispositif et de dépasser même les objectifs fixés dans l'appel à projet. Le 31 Janvier 2012, ces mêmes sessions ont été également reconduites en Rhône Alpes.
- **Février – Mars 2012** : Les binômes entreprises et collègues ont tenu leurs premières rencontres. Ces rencontres font suite au temps d'échanges qui ont eu lieu entre les encadrants scolaires et les salariés référents pour caler les contenus des rencontres jeunes/salariés : les éléments de langage, les sujets abordés, la logistique, la communication, la restitution etc.
- **Entre le mois de mai et le 4 juillet**, les binômes entreprises/établissements ont tenu leur deuxième rencontre pendant laquelle les élèves ont présenté un travail sur les stéréotypes de genre supervisé par les enseignants, conseillers d'orientation et /ou assistants d'éducation. Cette deuxième rencontre qui s'est tenue dans l'entreprise a aussi été une opportunité pour les collégiens de visiter l'entreprise et d'échanger avec un plus grand nombre de salariés.
- **Le 9 juillet 2012**, l'IMS a organisé une réunion de bilan en présence de l'ensemble des entreprises participantes à ce programme, des partenaires associatifs et des membres du comité de pilotage. L'évaluateur et le co-porteur du projet sont également intervenus pendant cette réunion de bilan pour animer un atelier sur l'évaluation et faire un point au comité de pilotage sur l'analyse des premiers résultats issus des questionnaires.
- **Le 19 juillet 2012**, l'IMS a organisé une réunion de bilan des rencontres sur le territoire de Rhône Alpin en présence des entreprises partenaires, de l'Académie de Lyon, et de l'évaluateur qui a animé un atelier méthodologique et fait un point sur son travail d'analyse des questionnaires
- **Le 11 octobre 2012**, l'IMS a organisé un événement de clôture de l'expérimentation en Rhône Alpe. Cet événement a été placé dans le cadre de la quinzaine régionale de l'égalité femmes-hommes. Il a été animé par Isabelle Collet, Docteure en Sciences de l'Education à l'université de Genève.

- **Le 22 novembre 2012** : L'IMS a organisé un évènement de clôture de l'expérimentation en Ile-de-France en présence des entreprises participantes, des partenaires de l'Education nationale et du ministère via la mission égalité fille-garçon. Cette rencontre a aussi enregistré la participation de Madame Nicole Mosconi, Professeure Emérite en sciences de l'Education, spécialiste du genre.

## B. Partenariats

### 1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Académie de Créteil	Représentant territorial de l'Education nationale	Identification des collèges Validation des outils et participation au comité de pilotage
Rectorat de Versailles	Représentant territorial de l'Education nationale	Identification des collèges Validation des outils et participation au comité de pilotage
Académie de Paris	Représentant territorial de l'Education nationale	Identification des collèges Validation des outils et participation au comité de pilotage
Académie de Grenoble	Représentant territorial de l'Education nationale	Identification des collèges Validation des outils et participation au comité de pilotage
Académie de Lyon	Représentant territorial de l'Education nationale	Identification des collèges Validation des outils et participation au comité de pilotage
Centre Hubertine Auclert	Centre francilien des ressources pour l'égalité femme-homme, service rattaché au Conseil Régional IDF	Participation au comité de pilotage, mise à disposition du centre des ressources et aide à l'identification d'intervenant sur les questions de genre et d'égalité
CIDJ (centre d'information et documentation Jeunesse)	Association	Participation au comité de pilotage et mise à disposition d'une salle pour les réunions de pilotage ainsi du centre de ressources

Conseil Régional Rhône Alpes	Collectivité territoriale	Mise à disposition de salle et intervention dans les événements
Délégation régionale du droit des femmes d'IDF	Représentant territorial du ministère du droit des femmes	Participation aux évènements de clôture de l'expérimentation

Le partenariat entre l'IMS et l'Education nationale est bien antérieur au projet Déployons nos Elles. Cependant, celui-ci a permis de renforcer ces partenariats sur les territoires d'île de France et Rhône Alpes. Ces partenariats sont d'autant plus forts que les sujets de l'égalité fille – garçon à l'école et femme – homme, sont au cœur de la politique des structures listées ci-dessus. Pour l'Education Nationale par exemple, chaque académie dispose d'une mission égalité fille – garçon et relation école – entreprise. Ces missions ont joué un rôle actif dans le projet.

Il a permis aussi de renforcer les partenariats entre l'IMS et les collectivités territoriales, et un rapprochement avec des structures franciliennes et Rhône alpines qui travaillent dans le domaine de l'orientation des jeunes et de l'égalité des sexes.

Tous les partenariats listés n'ont pas été prévus dans l'appel à projets. Ils se sont révélés nécessaires et pertinentes au fur et à mesure que l'IMS mettait en œuvre l'expérimentation.

## 2. Partenaires financiers

Les différents partenaires financiers du projet « Déployons nos Elles » sont :

- Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
- Alcatel
- Intel

Ces deux partenaires financiers souhaitent continuer à apporter leur concours financier au projet dans le cadre d'un essaimage, même si le montant de ces financements va être revu à la baisse compte tenu de la situation économique difficile que vivent certaines entreprises. Le financement du Fonds d'Expérimentation pour la jeunesse donc des pouvoirs publics a été un levier pour convaincre les entreprises du réseau IMS. Mais le sujet de l'égalité professionnelle était déjà un enjeu important des entreprises qui ont accepté de co-financer le programme. Il a suffi de les convaincre que l'égalité femme – homme en entreprise passe par l'égalité fille – garçon à l'école et qu'il y avait une nécessité impérieuse de lutter contre les stéréotypes de genre dès le collège.

La répartition des financements s'établit comme suit:

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	50%
Autofinancement	50%

### C. Pilotage de l'expérimentation

Dans le cadre de l'expérimentation, l'IMS a mis en place un comité de pilotage nationale composé des Académies de Paris et Lyon à travers leurs SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation), du CIDJ, du Centre Hubertine Auclert, des deux entreprises partenaires privilégiés du projet que sont Alcatel et Intel, et de Pluricité, le cabinet d'évaluation co-porteur du projet. Le comité de pilotage national s'est réuni en moyenne tous les 45 jours pour faire le point sur les actions menées et planifier les actions futures. Le comité de pilotage de Lyon s'est aussi réuni dans les mêmes périodes pour décliner les décisions du comité de pilotage national.

Les membres du comité de pilotage ont tous joué un rôle prépondérant en fonction de leurs enjeux et leurs domaines de compétences. L'Education nationale a particulièrement été active dans la validation des outils pédagogiques mis en place dans le cadre de cette expérimentation.

La coordination du comité de pilotage entre les deux territoires s'est faite assez naturellement sans difficultés. En effet, l'IMS disposant d'une antenne locale à Lyon et dont la responsable du projet est membre du comité national, celle-ci pouvait décliner les orientations du comité national en ayant la latitude de les adapter au contexte local.

Les seules contraintes notées dans les réunions du comité de pilotage sont liées à la disponibilité à la même date de l'ensemble des membres. La solution fût d'organiser des comités de pilotage en conférence téléphonique, même si les réunions physiques ont tout le temps été privilégiées.

Enfin, le responsable du projet au sein d'IMS a participé en 2011 à la journée organisée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse et qui a réuni tous les porteurs de projets soutenus par le Fonds. Cette journée a été une grande opportunité d'échanger avec d'autres associations qui ont déjà bénéficié du soutien du Fonds, ainsi qu'un partage des bonnes pratiques dans la mise en œuvre et la coordination des actions.

## III. Enseignements généraux de l'expérimentation

### A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif est essentiellement composé d'un parcours « témoignage » dont l'objectif est de confronter les représentations que les jeunes ont des métiers dits traditionnellement masculins à la réalité de l'entreprise. Ce faisant, casser l'autocensure et instaurer un dialogue entre les jeunes et les salarié(e)s de l'entreprise autour de la mixité, de la féminisation des métiers et de l'égalité femme/homme. Une première rencontre de 2 à 3 heures a lieu au collège entre les jeunes et des salarié(e)s de l'entreprise partenaire. Cette rencontre se fait sous forme d'échanges et d'ateliers interactifs préparés en amont en classe avec l'enseignant(e). Dans le cadre de l'accompagnement de ces rencontres, l'IMS a édité une mallette pédagogique destinée à aider les enseignant(e)s et les salarié(e)s témoignant dans la préparation des rencontres. A la suite de cette première rencontre en collège, un travail de consolidation est fait en classe sur la thématique. Lors de la deuxième rencontre

en entreprise, les élèves présentent le travail sous forme d'ateliers ludiques et interactifs devant les salarié(e)s mobilisés par l'entreprise. Des activités annexes peuvent être organisées par l'entreprise comme la visite des locaux et la présentation de l'entreprise, de ses activités et métiers.

Les deux rencontres phares du projet (en collège et en entreprise) sont organisées de manière à rendre les jeunes filles actives dans leur questionnement sur les métiers dits masculins. Les jeunes garçons sont également la cible du processus de déconstruction des stéréotypes et ont pris part activement aux échanges et ateliers lors des rencontres. Ce travail de rapprochement entre l'école et l'entreprise se fait de manière collaborative entre les acteurs de l'Education et du monde de l'entreprise et selon un schéma linéaire étalé sur l'année.



Le schéma ci-dessus décrit le parcours des bénéficiaires tout au long de l'année scolaire. Il commence par une formation dont l'objectif est de sensibiliser les enseignants, conseillers d'orientation, et salariés référents. Cette formation est dispensée par un universitaire spécialiste des questions de genre.

Ensuite, la première rencontre est organisée au collège. Les acteurs de cette rencontre sont : les jeunes filles et garçon de la classe, l'enseignant et les salariés témoinant.

Ensuite, une deuxième rencontre est organisée dans l'entreprise avec les mêmes acteurs que ceux de la première.

Enfin, un temps d'échange et de bilan est organisé entre les encadrants scolaires, les partenaires et les entreprises engagées dans l'opération.

### **Format des rencontres :**

- ➔ **Témoignages de 2 salarié(e)s au sein du collège pendant 2/3 heures**
- ➔ **Visite d'entreprise ½ ou 1 journée comprenant des échanges multiples avec les salariés**

Pour conclure sur la modélisation du projet « Déployons nos Elles », elle exigerait de pouvoir mettre en place de solides partenariats avec les acteurs de l'Éducation, mais aussi les collectivités territoriales notamment les Conseils régionaux dont l'égalité des sexes est un des axes majeurs de leur politique. Idéalement, il faudrait que l'association qui met en place le projet puisse avoir une présence permanente sur le territoire concerné, ou a minima, que l'entreprise qui participe à cette action puisse avoir une présence sur le territoire. Car ce type de projet nécessite une communication et un lien permanent entre les différentes parties prenantes : encadrants scolaires, salariés référents. Ce contact permet de valider des outils et des plannings, afin que l'action s'intègre bien dans l'année scolaire et en accord avec le projet pédagogique de l'établissement scolaire partenaire. Il convient également



d'identifier des interlocuteurs fixes tout au long du projet, afin de pouvoir suivre l'enchaînement logique des différentes étapes du projet. Le choix des établissements scolaires et des encadrants scolaires est particulièrement important. Un encadrant scolaire non sensibilisé à la question du genre ou de l'égalité, pourrait brouiller les messages et impacter le bon déroulement du projet. En général, le choix d'encadrer ce projet doit se faire sur la base du volontariat et non sur simple désignation du chef d'établissement. De la motivation de l'encadrant scolaire qu'il soit enseignant, CPE ou conseiller d'orientation dépend de la réussite de l'action.

## B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Une des principales conditions de transférabilité de l'expérimentation est de développer davantage l'ancrage territorial en association, plus en amont les acteurs publics et associatifs sur le territoire. Il est nécessaire de réaliser une cartographie des acteurs qui mettent en place des actions connexes ou complémentaires, afin de mutualiser les propositions qui sont faites aux établissements scolaires. Une attention toute particulière doit être accordée aux académies, dans le but d'anticiper le recrutement des collèges. Les processus de décision dans l'Éducation nationale étant longues, il faut agir en amont et s'il le faut co-construire le planning avec elle. Une jonction des pouvoirs publics et de l'Éducation nationale dès le début, permet de garantir le bon déroulement du projet et une meilleure intégration du public visé.

La conduite d'une évaluation de l'action en tenant compte de l'ensemble des acteurs du projet, est aussi gage de réussite. Les questionnaires que passent les jeunes, les salariés, les enseignants, permettent une analyse de l'impact de l'action sur tous ces bénéficiaires directs ou indirects. Car si l'évaluation financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse ne concernait que les jeunes, il est tout aussi important de savoir comment les représentations des autres acteurs évoluent.

### 1. Public visé

La définition du public cible doit se faire en accord avec les professionnels de l'Éducation qui maîtrisent beaucoup plus – compte tenu de leur proximité avec les jeunes – les besoins des jeunes, ainsi que le profil des établissements scolaires à intégrer dans le dispositif.

Par ailleurs, tout au long de cette expérimentation, l'IMS s'est rendu compte que les parents avaient leur place dans le dispositif. Et ce d'autant qu'ils jouent un rôle clé dans les représentations sur les métiers et les carrières professionnelles. Un des axes d'amélioration de l'impact du projet serait donc d'intégrer les familles dans le dispositif, afin qu'il y ait un prolongement entre le travail qui est fait en classe et la vie familiale des jeunes.

### 2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Les actions menées dans le cadre de « Déployons Nos Elles » ont été menées à bien :

- Les sessions de formation ont permis aux acteurs mobilisés (enseignants, conseillers d'orientation-psychologues, salariés) de prendre conscience de leurs stéréotypes de genre qui impactent jusque dans les choix de vie professionnelle, d'y être sensibilisé

et donc de faire évoluer leurs propres représentations sur les métiers. Ils ont alors été plus attentifs à ne pas véhiculer eux-mêmes des stéréotypes dans leur pratique professionnelle et y ont sensibilisé d'autres personnes de leur environnement (élèves, collègues, ...).

- Les rencontres élèves-salariés ont permis des échanges interactifs et dynamiques, qui ont mis en exergue les mécanismes des stéréotypes de genre pesant sur les représentations des jeunes et d'ouvrir le champ des possibles en matière d'orientation pour les jeunes filles. Ces rencontres ont également permis des échanges fluctuant entre le monde de l'entreprise et les élèves, souvent très éloignés de la réalité du monde professionnel et de ses métiers.
- Les réunions de bilan ont permis de retrouver tous les acteurs qui se sont mobilisés autour de ce projet « Déployons Nos Elles », et elles ont permis à chacun de s'enrichir des pratiques diversifiées qui ont été énoncées, en créant une dynamique de collectif engagé.
- Les événements de types conférences ou encore clôture d'expérimentation, ont permis de rassembler de nombreux acteurs, sensibilisés de fait au sujet des stéréotypes de genre impactant les choix d'orientation professionnelle des élèves. Les interventions de chercheuses universitaires ont permis d'apporter un complément théorique permettant de recontextualiser le cadre dans lequel le projet est né. C'est ainsi que IMS-entreprendre pour la Cité a communiqué de manière plus large de cette initiative auprès du public et diffuser les bonnes pratiques issues des partenariats établissements-scolaires/entreprises en faveur d'une orientation choisie sans considération de genre.

### 3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Pour mettre en place un dispositif tel que « Déployons nos Elles », il est nécessaire de mettre en place des partenariats solides avec les acteurs de l'Éducation, le secteur associatif qui traite des sujets d'égalité femme – homme et enfin avec les pouvoirs publics notamment les conseils généraux et régionaux selon les sujets qu'ils portent dans leur politique de développement des territoires.

L'Éducation nationale étant un monde souvent fermé, il est nécessaire d'avoir le soutien des académies afin d'identifier les bons collègues sur les bons bassins. Les associations pour la promotion de l'égalité femme-homme peuvent aussi jouer un rôle clé dans la notoriété du projet et l'aide à l'identification d'experts pour la formation des acteurs.

Un soutien « politique » voire financier des collectivités territoriales, facilite la mobilisation des autres acteurs sur le territoire et légitime le travail de la structure qui porte le projet.

Dans tous les cas, il est nécessaire de mettre en place un comité suivi ou comité de pilotage pour une bonne coordination du programme qu'il soit expérimental ou non. Ce comité devra si possible être composé des acteurs de l'Éducation nationale (mission École – entreprise, mission égalité fille – garçon etc.) des acteurs associatifs et des collectivités territoriales.

### 4. Impacts sur la structure

Avant la mise en place de l'expérimentation, l'IMS était reconnu pour son expertise de l'égalité professionnelle qu'elle déployait jusqu'ici au sein d'entreprises. « Déployons nos

Elles » a révélé son expertise sur l'égalité fille-garçon à l'école grâce au recrutement de ressources humaines spécialisées sur les questions d'éducation. La plus-value de la structure aura été d'arriver à faire travailler des entreprises et des établissements scolaires sur les sujets de l'égalité. Cette expérimentation a enclenché une série de consultations avec le ministère de l'Éducation nationale et devrait aboutir à la signature d'une convention entre l'IMS et le Ministère. Elle a aussi contribué à son ancrage territorial en favorisant les partenariats sur les territoires, tout en mettant à disposition des outils pour les acteurs du projet.

Enfin, l'expérimentation a permis de mieux faire connaître la thématique Éducation de l'IMS auprès des entreprises du réseau IMS et des partenaires opérationnels.

## **Conclusion**

Le projet « Déployons Nos Elles » s'est bien déroulé et a contribué à faire évoluer les représentations stéréotypées traditionnellement véhiculées auprès des différents protagonistes du projet. Les entreprises ayant participé à l'expérimentation ont émis le souhait de reconduire le projet afin de sensibiliser leurs collaborateurs à la thématique et donc de favoriser l'essaimage du projet au sein des établissements scolaires.

### **Annexes obligatoires à joindre au fichier :**

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

**Restitution du porteur de projet**  
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation  
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

<b>Número du projet</b>	AP3_133	<b>Nom de la structure porteuse de projet</b>	IMS-entreprendre pour la Cité		
	<b>Bénéficiaires entrés l'année 1</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 2</b>	<b>Bénéficiaires entrés l'année 3</b>	<b>Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation</b>	<b>Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif</b>
<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action</b>					
Jeunes	1090	1500		2590	23
Adultes	128	222		350	1
<b>Nombre total de bénéficiaires</b>	1218	1722		2940	24

**Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation**

<b>Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques</b>	
<b>1. Jeunes</b>	
<b>Âge</b>	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	2590
16-18 ans	
18-25 ans	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Situation</b>	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	2590
Lycéens en LEGT	
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : (préciser)	
Autres : (préciser)	
<b>Niveau de formation</b>	
Infra V	
Niveau V	2590
Niveau IV	
Niveau III	
Niveau II	
Niveau I	
<b>Sexe</b>	
Filles	
Garçons	
<b>2. Adultes</b>	
<b>Qualité</b>	
Parents	
Enseignants	110
Conseillers d'orientation-psychologues	6
Conseillers principaux d'éducation	2
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	4
Éducateurs spécialisés	
Autres : salariés d'entreprises	228
Autres : (préciser)	

**Réalisation**

**Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif**

<b>1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?</b>	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	<b>Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML</b>

**Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place**

<b>1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :</b>	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
<b>2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?</b>	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

**Restitution finale du porteur de projet**  
**Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre**

Numéro du projet	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
			Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
AP3_133								
<b>1. Préparation du projet</b>	<i>octobre 2010 - février 2011</i>	5 mois	3	145 jours	Responsable de Projets Education à Paris Responsable du projet à Lyon Directrice des relations entreprises Responsable relations Presse Responsable administratif et Financier			
Action n°1	Identification des établissements scolaires à Paris et Lyon en lien avec les académies	1 mois	1	24 jours	Responsable des projets Education (Paris)			
Action n°2	Identification des entreprises et référents et des partenaires opérationnels en vue de la constitution du comité de pilotage	1 mois	2	37 jours	Responsable des projets Education (Lyon)			
Action n°3	Organisation de la session de sensibilisation sur les stéréotypes de genre à destination des enseignants, des conseillers d'orientation des salariés référents (identification prestataires, constitution du module)	1 mois	1	27 jours	Responsable des projets Education (Paris)		achat de la prestation au près de l'Université de Lyon	
Action n°4	organisation et co-animation de la session de sensibilisation		2	17 jours	Chercheur-formateur Université de Lyon et Responsable de projet Education IMS			
Action n°5	conception d'un kit pédagogique à destination des salariés et des encadrants scolaires pour accompagner les accompagners dans l'organisation les rencontres entre salariés et collégiens	2 mois	3	40 jours	Responsables projets Education (Paris et Lyon) Directrice d'antenne Lyon Directrice des relations entreprises		Achat de l'impression du kit pédagogique	
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
<b>2. Mise en œuvre du projet</b>	<i>Mars-juin 2011</i>	4 mois	3	43 jours				
Action n°1	Suivi de la préparation du parcours	1 mois	2	28 jours	Responsable de projets Education IMS (Paris et Lyon)			
Action n°2	Soutien aux enseignants et aux entreprises pendant la préparation de la rencontre	1 mois	1	5 jours	Responsable de projets Education IMS (Paris et Lyon)			
Action n°3	Mise en lien entreprises collèves en fonction des parcours	1 mois	1	4 jours	Responsable de projets Education IMS (Paris et Lyon)			
Action n°4	Présence sur certaines rencontres	1 mois	3	6 jours	Responsables des projets IMS et Responsable relations Presse		Vidéo tournée dans le cadre des rencontres en Ile-De-France et Rhône Alpes	
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								
<b>3. Achèvement du projet</b>	<i>juin-septembre 2011</i>			119 jours				
Action n°1	traitement des questionnaires pour salariés et encadrants scolaires	1 mois	3	6 jours	Responsables projets Education (Paris et Lyon)			
Action n°2	Bilan de l'action (réunion du comité de pilotage national et régional) + réunion collective à Lyon et à Paris	2 mois	3	26 jours	Responsables des projets IMS et Responsable relations Presse			
Action n°3	événements et restitutions sur les 2 années (ingénierie, organisation, logistique, relations presse, outils de communication, élaboration des témoignages)	1 mois	4	87 jours	Responsables des projets IMS et Responsable relations Presse et chargé de communication événementielle			
Action n°4								
Action n°5								
Action n°6								
Action n°7								
Action n°8								
Action n°9								
Action n°10								



## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>